

Brochure d'information

Édition 2024

Experte-comptable diplômée /
expert-comptable diplômé



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

À qui cette brochure d'information s'adresse-t-elle?

La nouvelle formation d'experte-comptable / d'expert-comptable a débuté en 2023 et comprend diverses nouveautés concernant la structure et le déroulement des quatre années d'études. Ces nouveautés suscitent des questions que la présente brochure d'information clarifie pour toutes les personnes impliquées.

La brochure s'adresse en premier lieu aux étudiants qui souhaitent s'inscrire à la formation d'expert-comptable, mais elle servira aussi à d'autres collaborateurs d'entreprises de révision (représentants RH, supérieurs directs) de guide à propos de la flexibilité des études, des nombreux modules des niveaux certificat et diplôme ainsi que du nouveau certificat de la branche.

Cette brochure d'information continue d'évoluer et sera complétée de nombreux détails importants, notamment sur le site Internet (www.expertsuisse.ch/nouvelle-formation-EC).

Bonne lecture!

Michael Vonlanthen
Membre de la Direction
Responsable du département
Formation et développement

Sommaire

Profil de la profession d'experte-comptable diplômée/ d'expert-comptable diplômé	4
Contacts	5
Conditions d'admission	6
Pratique professionnelle / master qualifié	7
Deux systèmes de formation au cours des années 2023 à 2025	8
Experts-comptables étrangers sans convention internationale et accord de réciprocité	9
Offre facultative pour le début des études	10
Procédure d'inscription flexible	11
Contenus des études	12
Acquisition de compétences / jours de cours	14
Frais de cours / subventions de la Confédération: financement axé sur la personne	15
Affiliation de collaborateur spécialisé membre individuel	16
Certificat de la branche	17
Équivalence du règlement d'examen 2009	18
Diplôme fédéral au niveau le plus élevé (8) du cadre national des certifications de la formation professionnelle	19

Tu souhaites devenir experte-comptable diplômée / expert-comptable diplômé?

Profil de la profession d'experte-comptable diplômée / d'expert-comptable diplômé

Une relation particulière aux chiffres?

Si tu aimes travailler de manière dynamique, digitale et avec d'autres personnes, cette profession est faite pour toi.

Un diplôme d'expert-comptable atteste de la compétence à réaliser des audits de situations complexes en utilisant des outils numériques.

L'expert-comptable diplômé se fonde sur une opinion, qu'il s'est forgée de manière indépendante, afin de fournir des bases de décision pertinentes à ses clients (équipes de direction) et aux autres parties prenantes (investisseurs, banques, autorités, etc.). Et ce, non seulement dans le

domaine de la finance/des comptes annuels, mais aussi, de plus en plus, dans celui du développement durable des entreprises.

Les opportunités de carrière vont de l'approfondissement technique à des fonctions-clés dans l'économie (conseil d'administration / comité d'audit, direction / CEO / CFO / controlling / risque / compliance / Internal audit) – du soutien aux décideurs à l'activité de décideur, en passant par la responsabilité de direction et la participation dans l'entreprise.

Cinq avantages pour toi:



Accomplir, apprendre et obtenir beaucoup en peu d'années

Pourquoi emprunter un long chemin lorsqu'une voie rapide et si intéressante s'offre à toi? L'avenir t'appartient en tant qu'expert dans la branche de l'audit et du conseil.



Acquisition de compétences recherchées à l'avenir

Les compétences en matière de flux financiers, de modèles d'affaires, d'analyse et d'interprétation des données, de digitalisation et de développement durable offrent de nombreuses possibilités de carrière.



Conception modulaire

Contenus actuels élaborés par des enseignants expérimentés, flexibilité du processus d'apprentissage grâce à des formats d'apprentissage en ligne/e-learning ainsi qu'à des évaluations et un soutien par étapes de l'apprentissage.



Statut d'expert très prisé sur le marché

Diplôme fédéral avec reconnaissance la plus élevée au niveau national (niveau 8 du cadre national des certifications de la formation professionnelle) et compatibilité internationale.



Pratique professionnelle dans un environnement inspirant

Profite de la collaboration au sein d'équipes diversifiées, procure-toi un aperçu de différentes branches et entreprises ainsi que de l'interaction entre pratique et formation.

Qui t'accompagne dans toutes les questions administratives?

Contacts



Maren Fritzsche

**Responsable Formation de diplôme,
Suisse alémanique**
Responsable d'apprentissage numérique
EXPERTsuisse AG
Stauffacherstrasse 1, 8004 Zürich
Téléphone +41 58 206 05 30
maren.fritzsche@expertsuisse.ch



Sercan Erceylan

**Responsable Organisation de la formation
professionnelle Suisse romande**
EXPERTsuisse SA
Chemin des Croisettes 28, 1066 Epalinges
Téléphone +41 58 206 05 46
sercan.erceylan@expertsuisse.ch



Helene Espejo

**Coordinatrice Filière d'étude,
Suisse alémanique**
Apprentissage numérique
EXPERTsuisse AG
Stauffacherstrasse 1, 8004 Zürich
Téléphone +41 58 206 05 30
helene.espejo@expertsuisse.ch



Caroline Thévenaz

**Coordinatrice Filière d'étude,
Suisse romande**
EXPERTsuisse SA
Chemin des Croisettes 28, 1066 Epalinges
Téléphone +41 58 206 05 45
caroline.thevenaz@expertsuisse.ch



Delphine Maire Conversano

**Coordinatrice Filière d'étude,
Suisse romande**
EXPERTsuisse SA
Chemin des Croisettes 28, 1066 Epalinges
Téléphone +41 58 206 05 52
delphine.maire@expertsuisse.ch

Quel est ton interlocuteur pour les questions techniques?



Melanie Mozzetti

Experte-comptable diplômée
Développeuse de formation
Responsable de projet Audit
EXPERTsuisse AG
Stauffacherstrasse 1, 8004 Zürich
Téléphone +41 58 206 05 30
melanie.mozzetti@expertsuisse.ch

Remplis-tu les conditions d'admission aux études et à l'examen de diplôme?

Conditions d'admission aux études

En principe, les séquences de formation sont ouvertes à tous les intéressés. Les personnes intéressées par les domaines de l'audit peuvent s'inscrire aux nombreux modules du niveau certificat (niveau 1) et du niveau diplôme (niveau 2). Il est aussi possible de s'inscrire à un module individuel

mais, normalement, les intéressés s'inscrivent aux modules de formation dans l'objectif de passer l'examen de diplôme et d'acquérir le titre protégé d'«experte-comptable diplômée» / d'«expert-comptable diplômé». Ils doivent pour cela respecter les conditions d'admission à l'examen de diplôme.

Conditions d'admission à l'inscription à l'examen de diplôme

Les conditions d'admission suivantes doivent être remplies à la fin des études lors de l'inscription à l'examen de diplôme.

Sont admis à l'examen les candidats qui, lors de la clôture des inscriptions à l'examen de diplôme:

A

possèdent un diplôme d'une haute école ou un diplôme de formation professionnelle supérieure ou une qualification suisse ou étrangère équivalente;

B

peuvent justifier du certificat de la branche sur la base des exigences définies par l'organe responsable ou d'une qualification étrangère équivalente;

C

peuvent justifier d'au moins quatre ans de pratique professionnelle dont au moins 4800 heures de travail productif;

D

ne disposent d'aucune inscription au casier judiciaire central susceptible de laisser un doute quant à l'intégrité du candidat.

Es-tu titulaire d'un diplôme de master qualifié donnant droit à trois au lieu de quatre années de pratique professionnelle?

Pratique professionnelle

Ces 4800 heures de pratique professionnelle s'acquièrent normalement durant le cursus de quatre ans précédant l'examen de diplôme. Étant donné que cette pratique professionnelle se différencie de la durée de formation normale de trois ans, les étudiants sont libres, avant ou au cours de la formation, de prévoir une année de pratique ou de répartir

les modules sur quatre ans au lieu de trois. L'étudiant peut choisir librement et en concertation avec l'employeur d'interrompre la formation dans l'optique d'une année de pratique. Il est recommandé de planifier une telle année de pratique (si nécessaire) entre le niveau 1 et 2.

Master qualifié

Pour demander le statut de «master qualifié», tu dois, lors de l'inscription, avoir acquis les connaissances préalables en comptabilité dans le cadre des études de master. Ainsi, tu ne dois justifier que de trois ans (à la place de quatre) de pratique professionnelle.

En t'inscrivant aux études, tu choisis 30 points ECTS dans le domaine technique de la comptabilité (p. ex. comptabilité, présentation des comptes, tenue des comptes, gestion financière, analyse financière) de tes études de master. Les

points ETCS justifiés doivent être achevés avec une note/mention suffisante. Les points ETCS requis sont justifiés au moyen d'un relevé de notes officiel et d'une description de module de la haute école.

Il n'y a pas de dispenses dans les domaines de la formation et des examens. Titulaire d'un master qualifié, tu suis toutes les unités de formation sous ta propre responsabilité. Tu acquiers les attestations de connaissances nécessaires du diplôme de la branche et passes les épreuves de l'examen de diplôme.

As-tu déjà de l'expérience professionnelle et une dispense?

Deux systèmes de formation au cours des années 2023 à 2025

Au cours des années 2023 à 2025, deux systèmes de formation sont en vigueur:

- le «système de formation existant» selon le règlement d'examen de 2009,
- le «système de formation 2023» selon le nouveau règlement d'examen.

En règle générale, tous les intéressés s'inscrivent au «nouveau système de formation» et passent les épreuves de l'examen de diplôme selon le nouveau règlement d'examen en 2026.

Il existe une solution transitoire pour les personnes titulaires d'un master qualifié et d'une pratique professionnelle correspondante:

2023

- Les intéressés titulaires d'un master qualifié avec dispense totale ou partielle peuvent débiter le cursus selon le règlement existant pour se présenter à l'examen de diplôme en 2025.
- Les modules Financial Reporting, Tax, Legal, Audit et Professional Judgement peuvent être suivis de 2023 à 2025.
- Les conditions requises pour l'inscription à l'examen de diplôme sont deux ans de pratique professionnelle et trois busy seasons.

2024

- Les intéressés titulaires d'un master qualifié avec dispense totale peuvent débiter la formation en 2024 selon le règlement d'examen existant et se présenter à l'examen de diplôme en 2025,
- Les modules Tax, Legal, Audit peuvent être suivis en 2024, et le module Professional Judgement en 2025.
- Les conditions requises pour l'inscription à l'examen de diplôme sont deux ans de pratique professionnelle et trois busy seasons.

Es-tu titulaire d'un diplôme d'expert-comptable étranger?

Expertes-comptables et experts-comptables étrangers sans convention internationale et accord de réciprocité

Jusqu'ici (règlement d'examen 2009), les expertes-comptables et experts-comptables étrangers sans convention internationale et accord de réciprocité devaient passer l'ensemble des examens modulaires ainsi que l'examen de diplôme.

À partir de 2026, la nouvelle formation d'expert-comptable permettra à ces personnes d'accéder directement à l'examen de diplôme pour obtenir, par le biais de ce diplôme, l'agrément

d'expert-réviseur. Elles ne doivent pas passer le certificat de la branche, mais elles doivent connaître les contenus spécifiques à la Suisse ainsi que les particularités de l'examen de diplôme. Pour ces deux aspects, EXPERTsuisse proposera en 2026 divers cours de préparation à l'examen de diplôme (p. ex. Swiss Law et Professional Training).

Cet avantage ne pourra être offert aux expertes-comptables et experts-comptables étrangers qu'à partir de 2026.



Es-tu prêt pour les études?

Offre facultative pour le début des études

Les études nécessitent des connaissances de base dans les domaines «économie politique», «méthodes quantitatives et statistiques» ainsi que «droit suisse». Pour ces domaines spécialisés, EXPERTsuisse te propose des tests facultatifs gratuits pouvant être réalisés sans contrainte d'horaires et de lieu, afin d'évaluer ton niveau de connaissances. Ton inscription te donne accès aux tests en ligne.

Si le résultat de ton test est négatif, c'est à toi, en concertation avec les employeurs, d'acquérir les connaissances préalables qui te font défaut, jusqu'au certificat de la branche.

Domaine d'expertise

Aperçu général des connaissances requises / contenus des auto-tests

Économie politique

Budget de l'État, PNB, économie et politique

Micro-économie et macro-économie

Méthodes quantitatives et statistiques

Bases et notions de la statistique

Saisie d'incertitudes, calcul de probabilité

Instruments de présentation comme moyen auxiliaire pour l'établissement du rapport

Répartitions aléatoires, sondages

Indices, paramètres, estimation des intervalles

Bases des mathématiques et calcul différentiel

Droit

Aperçu des domaines juridiques

CC et CO

Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite

Autres thèmes juridiques (p. ex. droits d'auteur, droit pénal, droit des brevets)

Avec quelle flexibilité puis-je faire mes études d'expert-comptable?

Flexibilité assurée du début des études à l'examen de diplôme

Le nouveau concept de formation permet d'étudier de manière flexible. Tu décides toi-même du déroulement de tes études, par exemple conformément aux trois étapes suivantes.

Étape 1: inscription au niveau certificat «Audit Professionnel» (niveau 1)

Vu qu'il n'y a pas de contrôle des connaissances préalables (droit, statistiques, etc.) au début des études, tu peux commencer ton cursus sans avoir participé à des cours préparatoires supplémentaires. Pour tester tes connaissances préalables, tu peux avoir recours à différents auto-tests. Tu peux les passer quand et où tu veux.

Par ailleurs, différentes possibilités de choix te sont proposées lors de l'inscription au niveau certificat: par exemple répartition des modules sur les deux premières années de formation, lieu de formation souhaité, format de cours privilégié, documents sous forme numérique ou imprimée.

Recommandations

- Lien vers les formulaires d'inscription sur le site Internet www.expertsuisse.ch/nouvelle-formation-EC
- N'oublie pas de noter le délai d'inscription: 31 janvier

Étape 2: inscription au niveau diplôme (niveau 2)

Au niveau diplôme, tu as la possibilité de choisir, en plus de deux modules de base, divers modules de spécialisation en fonction des tes intérêts. Tu choisis au minimum cinq modules parmi les huit modules de spécialisation proposés.

Étape 3: inscription à l'examen de diplôme

Lors de ton inscription à l'examen de diplôme, tu peux organiser une partie de ton examen oral (discussion technique) en indiquant tes thèmes centraux. Deux des thèmes principaux que tu as mentionnés sont abordés lors de l'entretien professionnel dans le cadre de l'examen oral.



Conseil:

Tu as la possibilité de répartir les modules sur trois ou quatre ans. Il est recommandé, dans le cas d'une pratique spécialisée de quatre ans, d'interrompre la formation entre le niveau certificat et le niveau diplôme et de planifier une année de pratique.

Comment sont organisées tes études d'experte-comptable diplômée / d'expert-comptable diplômé?

Contenus des études

Modèle à deux niveaux

Les études menant au diplôme d'expert-comptable comportent deux niveaux et s'étendent généralement sur quatre ans, dont un an de pratique sans études.

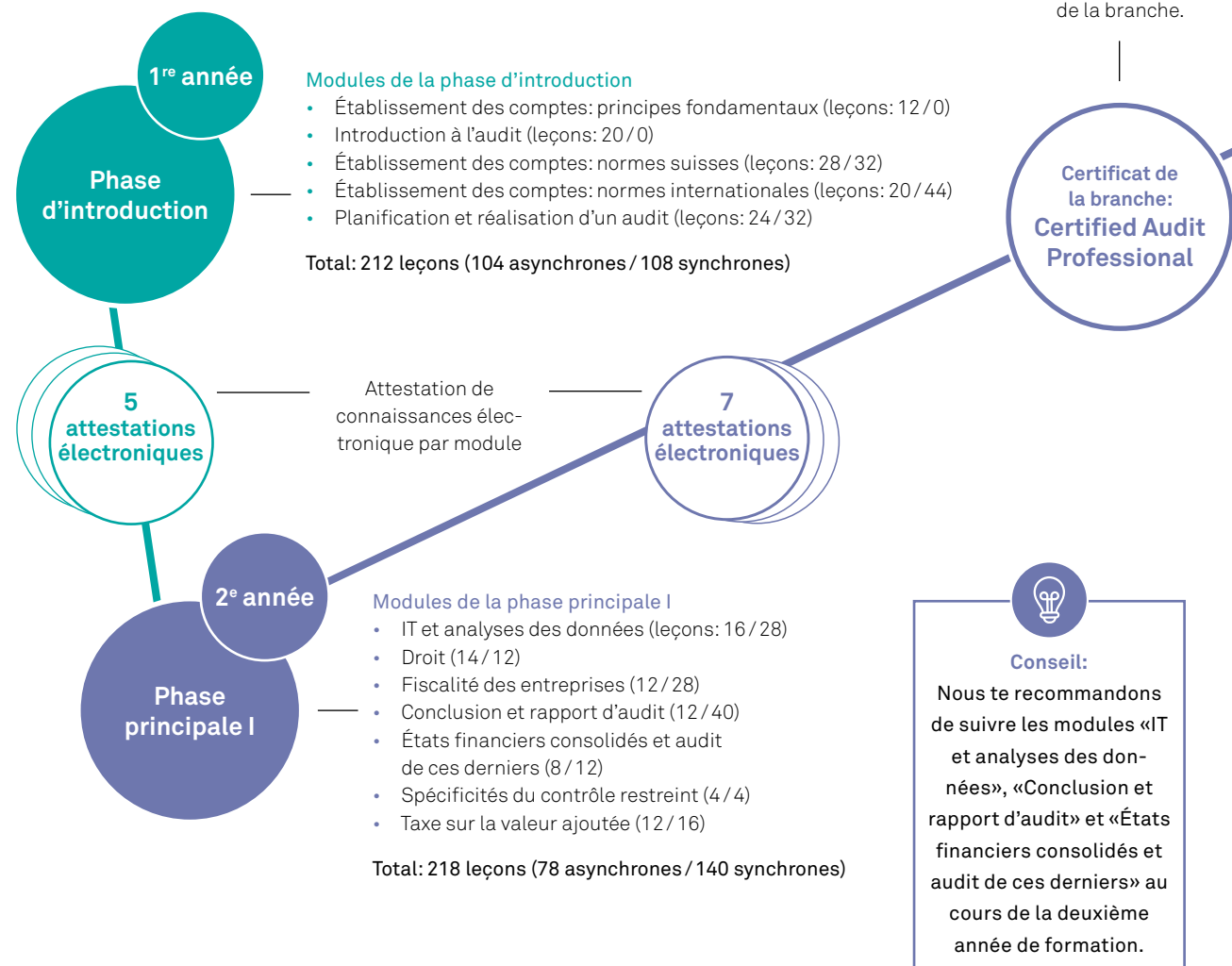
Niveau certificat «Certified Audit Professional» (niveau 1)

Le niveau certificat contient des modules de base avec environ 434 leçons qui peuvent généralement être réparties sur deux ans.

Les modules de la phase d'introduction sont proposés selon un ordre standardisé et sont toujours suivis durant la première année de formation. Ceci te permet de disposer de connaissances de base pour la suite de tes études.

Tu peux répartir les modules de la phase principale I de façon flexible sur la première et la deuxième années d'études.

Les modules du niveau certificat s'achèvent chacun avec une attestation de connaissances électronique. À cela s'ajoute une attestation de connaissances sommative à l'issue de l'ensemble des modules de base. Ces deux attestations de connaissances mènent au certificat de la branche.



Niveau diplôme (niveau 2)

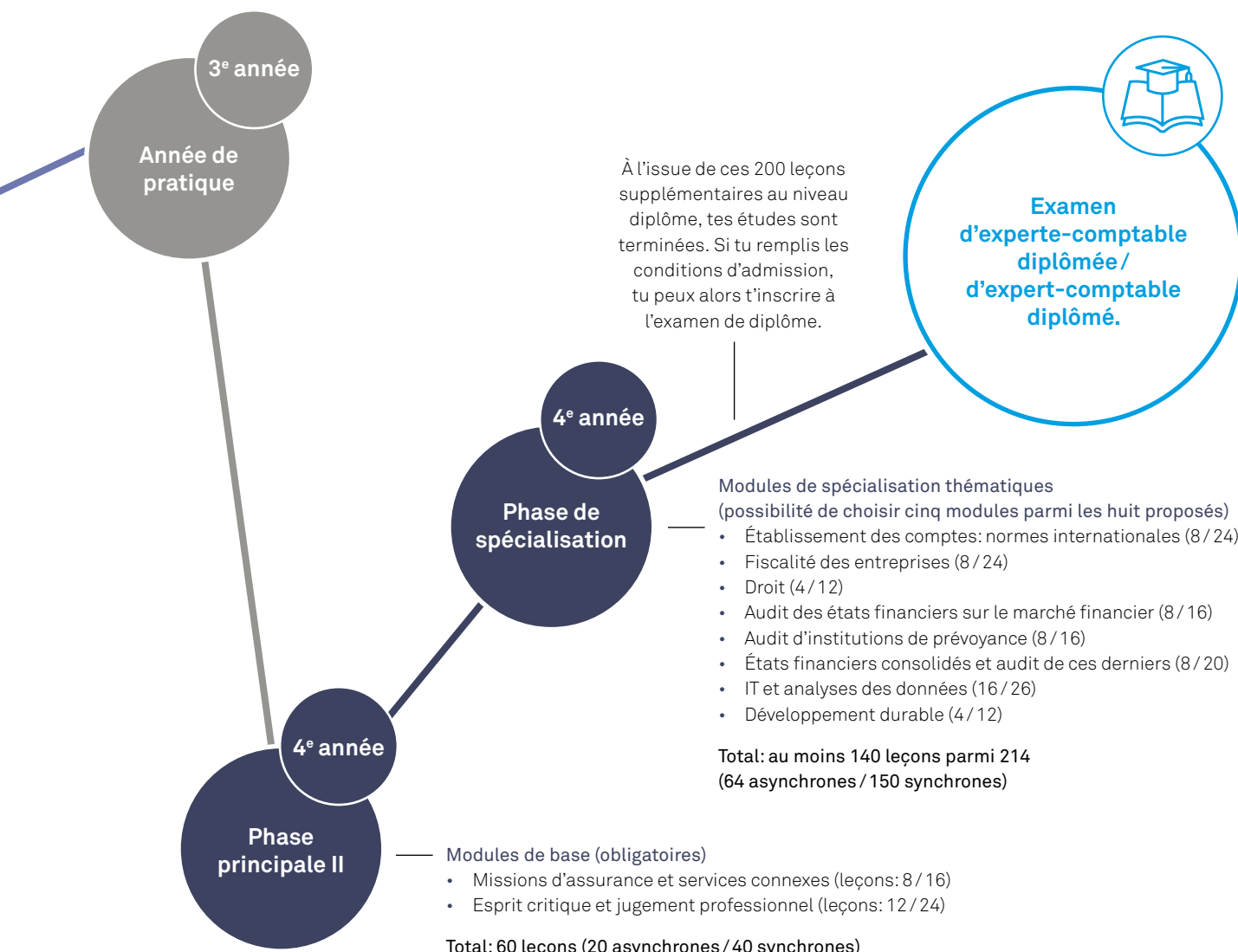
Le niveau diplôme débute après une année de pratique et te mène à l'examen de diplôme après une troisième année d'étude comprenant jusqu'à 274 leçons. Il comprend la phase principale II ainsi que des modules de spécialisation thématiques (MS) pouvant être choisis individuellement.

En plus des deux modules de base obligatoires, tu as la possibilité de choisir 140 leçons supplémentaires parmi les modules de spécialisation thématiques, chaque module devant être suivi dans sa totalité. Tu dois choisir au minimum cinq modules parmi les huit modules de spécialisation thématiques et peux procéder librement à ce choix en fonction de tes intérêts.



Conseil:

tu peux également choisir les 8 modules de spécialisation proposés, en fonction de tes intérêts.



Comment se déroule l'apprentissage pendant les études d'expert-comptable?

Accompagnement par les enseignants et coaches

Chaque module est conçu et accompagné de manière orientée sur la pratique par une équipe d'enseignants et de coaches expérimentés. Grâce à ces professionnels avertis, tu acquiers les compétences requises pour exercer la profession exigeante d'expert-comptable.

Apprentissage sans contrainte d'horaires et de lieu (asynchrone)

Différentes séquences d'enseignement sont disponibles pour l'acquisition de compétences. De plus en plus, des unités d'apprentissage sans contrainte d'horaires et de lieu sont proposées (apprentissage asynchrone). Cet apprentissage asynchrone accroît ta flexibilité. Mais attention: Il exige aussi une grande autodiscipline. Tu dois traiter toi-même les séquences d'apprentissage asynchrones et poser ainsi les bases pour l'acquisition de tes compétences.

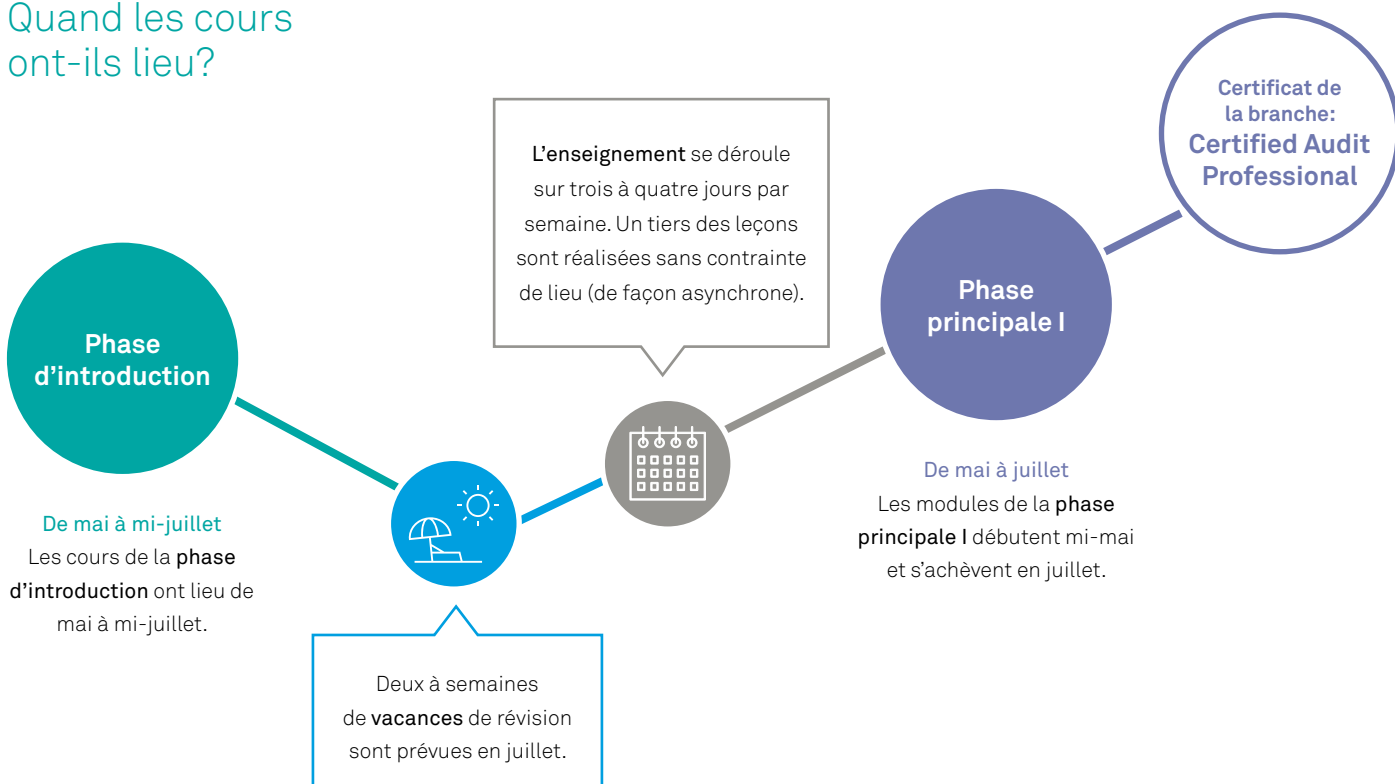
Apprentissage à horaires fixes (apprentissage synchrone)

Il existe toutefois aussi des unités d'apprentissage avec des horaires et des lieux définis, qui sont réalisées sur place lors de manifestations en présentiel ou sous forme virtuelle (apprentissage synchrone). Ces séquences de cours te permettent de mener un dialogue actif avec les coaches, les enseignants et les autres étudiants. Lors des manifestations synchrones, les bases acquises sont approfondies et appliquées.

Ton guide pour tes études: Plans de travail

Pour toutes les séquences d'enseignement, des plans de cours sont mis à disposition. Ils sont destinés à servir de guide pour tes études et fournissent des réponses à des questions importantes: Que faut-il apprendre? Pour quelles situations de travail le contenu didactique est-il requis? Quels sont les objectifs didactiques à atteindre? De quel matériel de travail disposes-tu pour les séquences d'enseignement asynchrones et synchrones? Les plans de travail sont ton «guide» pour tes études d'expert-comptable.

Quand les cours ont-ils lieu?



Quel est le montant des frais de scolarité?

Frais de cours

Coûts (CHF, hors TVA):	Non-membres	Collaborateurs spécialisés membres individuels (rabais de 10%)	Collaborateurs spécialisés membres individuels issus d'une entreprise membre (rabais de 20%)
Niveau de certification «Certified Audit Professional»	CHF 22'400	CHF 20'150	CHF 17'900
Niveau diplôme	CHF 12'900	CHF 11'400	CHF 9'900
Examen de diplôme	CHF 2'200	CHF 2'200	CHF 2'200
Coûts totaux bruts Experte-comptable diplômée/ expert-comptable diplômé	CHF 37'500	CHF 33'750	CHF 30'000
Subvention de la Confédération	- CHF 10'500	- CHF 10'500	- CHF 10'500
Coûts totaux nets Experte-comptable diplômée/ expert-comptable diplômé (= bruts - subvention)	CHF 27'000	CHF 23'250	CHF 19'500

Définitions (Règlement d'admission des membres, 15.09.2020; art. 2)

- **Les collaborateurs spécialisés membres individuels** [...] sont des personnes titulaires d'un brevet fédéral ou d'un bachelors qui remplissent ainsi les conditions d'admission à un cursus d'expert.
- **Les entreprises membres sont des entreprises individuelles**, des sociétés de personnes et des personnes morales ainsi que d'autres organisations autonomes de droit public, dont les activités dans les domaines de l'audit, du conseil fiscal, du conseil économique/fiduciaire ou de la comptabilité/présentation des comptes ont une importance prépondérante et dont l'organisation et la direction garantissent une qualité élevée pour les services proposés.

Subventions de la Confédération: financement axé sur la personne



Tu perçois des subventions de l'État à la fin de tes études: 50% du coût total de la formation (sans les taxes d'examen externes), mais au maximum CHF 10 500.–.

Pour que les subventions du SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) puissent être versées, les conditions suivantes prévues par la loi doivent être remplies:

- Toutes les factures doivent être établies à l'adresse privée des étudiants.
- Les études doivent être suivies intégralement jusqu'au passage de l'examen de diplôme, la subvention étant indépendante du résultat de l'examen.
- Tu trouveras des informations sur la procédure de demande sur le site Internet du SEFRI www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fps/contributions.html.

Comment puis-je obtenir un rabais sur le coût des études?

Affiliation en tant que collaborateur spécialisé membre individuel

Une affiliation auprès d'EXPERTsuisse te procure un rabais sur la totalité du coût (brut) des études. On distingue deux niveaux de rabais:

Dans les deux cas précités (employeur membre entreprise ou non d'EXPERTsuisse), transmets-nous simplement ta demande d'affiliation comme collaborateur spécialisé membre individuel **avec ton inscription** à la formation.

Du fait de ton affiliation, tu bénéficieras, en plus du rabais sur la formation, des prestations suivantes:

- Abonnement annuel à l'édition numérique de la revue spécialisée «EXPERT FOCUS»
- Abonnement professionnel en ligne avec outils pratiques (gratuit)
- Rabais sur les publications de 10% au moins
- Rabais de formation continue (CHF 100 par journée de séminaire)
- Participation gratuite au Congrès annuel d'EXPERTsuisse
- Participation gratuite aux manifestations organisées par les ordres
- Mise en ligne régulière d'informations sur la branche et la profession
- Autres avantages réservés aux membres (p. ex. rabais de flotte).

L'utilisation du label de qualité est réservée aux experts membres individuels.

10 % de rabais

En cas d'affiliation de «collaborateur spécialisé membre individuel», ton employeur n'étant pas une entreprise membre d'EXPERTsuisse.

20 % de rabais

En cas d'affiliation de «collaborateur spécialisé membre individuel», ton employeur étant une entreprise membre d'EXPERTsuisse.

L'affiliation comme membre individuel est gratuite pour les collaborateurs des entreprises membres d'EXPERTsuisse et doit être demandée lors de l'inscription. Si ton employeur n'est pas une entreprise membre, tu peux demander ton affiliation pour CHF 220.- par an.

Comment devenir Certified Audit Professional?

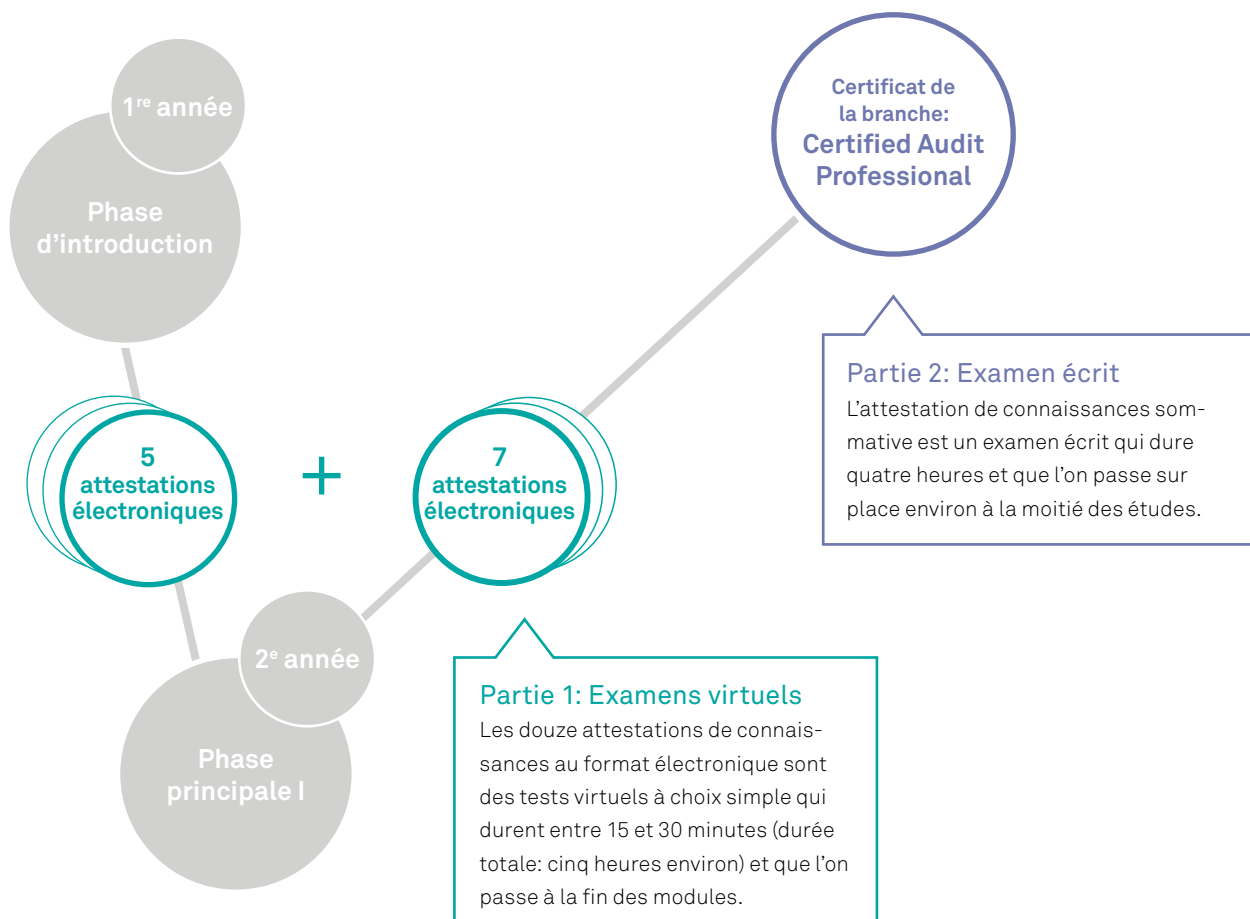
Certificat de la branche

Le certificat de la branche «Certified Audit Professional» constitue ta première certification sur la voie menant au diplôme fédéral et à l'obtention du titre d'«experte-comptable diplômée / expert-comptable diplômé».

Le certificat de la branche est indispensable pour l'inscription à l'examen fédéral. Il se compose d'attestations de connaissances virtuelles (Partie 1) et d'une attestation de connaissances sommative (Partie 2).

Ce que tu dois savoir sur le certificat de la branche:

- **Obligatoire pour tous – à une seule exception:** les personnes qui participent à la formation avec un diplôme d'expert-comptable étranger sont dispensées du certificat de la branche.
- **Reconnaissance:** les résultats obtenus à l'attestation de connaissances au format électronique sont pris en considération pour l'examen écrit.
- **Règlement applicable au certificat de la branche:** un règlement spécial précise tous les détails.



Les diplômés selon l'ancien règlement d'examen 2009 peuvent-ils demander le titre de «Certified Audit Professional»?

Équivalence du règlement d'examen 2009

Tu fais tes études sur la base du règlement d'examen 2009? Si tu as réussi à tous les examens de module, tu peux porter le titre de «Certified Audit Professional». Contacte-nous et documente ta réussite aux examens de module dans leur ensemble. EXPERTsuisse te confirmera la certification par un document.



Que signifie: «J’obtiens un diplôme fédéral au niveau le plus élevé (8) du cadre national des certifications de la formation professionnelle?»

CNC 8

La formation d’«experte-comptable diplômée» / d’«expert-comptable diplômé» est classée au niveau 8, le plus élevé selon le cadre national des certifications (CNC). La classification est assurée par le SEFRI.

Le niveau 8 atteste que la profession d’experte-comptable diplômée / expert-comptable diplômé confronte à des situations professionnelles très complexes, qui doivent être maîtrisées grâce à des compétences appropriées. Les trois années d’études et les quatre années de pratique professionnelle te permettent d’acquérir les compétences très complexes nécessaires et d’obtenir le titre reconnu au plan national et international.

La reconnaissance CNC au niveau 8 atteste que les expertes-comptables et experts-comptables

- possèdent de solides connaissances spécialisées, méthodiques et stratégiques dans tous les domaines de l’audit;
- font le lien entre des interactions stratégiques complexes au sein et en dehors de la branche;
- analysent et évaluent de façon interdisciplinaire des questions très exigeantes et établissent des prévisions et des recommandations;
- dirigent des équipes d’experts pour des tâches et questions interdisciplinaires et innovantes complexes;
- développent des solutions constructives en tenant compte des différents foyers de tensions;
- dirigent et organisent des contextes de travail complexes.

